

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

CA Code (Nufarm)	: 3666
Code du produit	: 3P0019
Oracle Recipe Code (Nufarm)	: OR3666
Item codes	: 110003229
Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: BLOSSOM PROTECT
Type (Nufarm)	: Third Party
Country (Nufarm)	: France

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange	: Produit phytopharmaceutique destiné à lutter contre le feu bactérien et maladies de conservation des fruits à pépins
Utilisation de la substance/mélange	:

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Nufarm S.A.S
Immeuble WEST PLAZA
11 rue du débarcadère
92700 COLOMBES - FRANCE
T +33 1 40 85 50 50 - F +33 1 47 92 25 45
FDS@nufarm.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Organisme français INRS +33 1 45 42 59 59; Nufarm S.A.S +33 1 40 85 51 15

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP)	: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P261 - Éviter de respirer les poussières. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 - Porter des gants de protection.
Phrases EUH	: EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 - Contient Aureobasidium pullulans. Peut produire une réaction allergique.
Phrases supplémentaires	: SP 1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe 3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respectez une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

BLOSSOM PROTECT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Aureobasidium pullulans DSM 14940	(N° CAS) 67891-88-7	5 - 50	Non classé
Aureobasidium pullulans DSM 14941	(N° CAS) 67891-88-7	5 - 50	Non classé

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Déplacez la victime à l'air libre. Si les troubles continuent, consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Si les troubles continuent, consulter un médecin. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Consulter un ophtalmologiste. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Selon les résultats d'un test de Concentration minimale inhibitrice (CMI), le traitement à l'itraconazole peut s'avérer suffisamment efficace contre l'Aureobasidium pullulans.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂). Sable.
Agents d'extinction non appropriés	: eau abondante en jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Oxydes de carbone (CO, CO ₂).
---	---

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.
Autres informations	: Limiter l'épandage des fluides d'extinction (produit pouvant présenter un danger pour l'environnement). Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Cf. rubrique 8.
-------------------	-------------------

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination. Recueillir le produit répandu. Les cellules d'Aureobasidium pullulans peuvent être inactivées par chauffage au-dessus de 80 ° C ou par pulvérisation avec un agent désinfectant (par exemple 70% d'éthanol).
-----------------------	--

BLOSSOM PROTECT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Autres informations : Ne jamais remettre le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une éventuelle réutilisation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Eviter toute formation de poussière.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de portée des enfants. Protéger de l'humidité. Conserver dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Durée de stockage maximale : 18 mois

Température de stockage : ≥ 20 °C

Informations sur le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits phytopharmaceutiques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Condition	Matériau	Norme
Opérations de mélange, Chargement, Travail de nettoyage	polyester 65% - coton 35% grammage d'au moins 230 g/m2 avec traitement déperlant	
Opérations de mélange, Chargement, Travail de nettoyage	EPI partiel (tablier ou blouse à manches longues) de catégorie III et de type PB (3B) à porter par-dessus la combinaison précitée	
Pulvérisation vers le haut, Tracteur avec cabine, Travailleurs amenés à entrer dans la culture après traitement	polyester 65% - coton 35% grammage d'au moins 230 g/m2 avec traitement déperlant	
Pulvérisation vers le haut, Tracteur sans cabine	Catégorie III type 4B (avec capuche)	

Protection des mains:

Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants réutilisables, Opérations de mélange, Chargement, Travail de nettoyage, Travailleurs amenés à entrer dans la culture après traitement	Caoutchouc nitrile (NBR)				EN 374-3

BLOSSOM PROTECT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Gants jetables, Pulvérisation vers le haut - tracteur avec cabine, Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine. Application vers le haut - tracteur sans cabine	Caoutchouc nitrile (NBR)				EN 374-2
--	--------------------------	--	--	--	----------

Protection oculaire:

Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité, Masque facial	Opérations de mélange, Chargement	CE sigle 3	EN 166

Protection des voies respiratoires:

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Demi-masque, Masque anti-aérosol	Type P3, (FFP3)	Opérations de mélange, Chargement, Travail de nettoyage, Application (tracteur sans cabine, pulvérisateur vers le haut)	EN 140, EN 143, EN 149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Granulés.
Couleur	: brun clair.
Odeur	: Légère.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 5 - 7 @ 20°C
pH solution concentration	: 10 g/l
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable, Méthode de test UE A.10
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Non applicable
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Dispersable. Eau: Soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

BLOSSOM PROTECT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées (voir section 7).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi. Le produit est stable pendant 18 mois à la température ambiante ($\leq 20^{\circ}\text{C}$) et 24 mois dans un endroit réfrigéré ($\leq 8^{\circ}\text{C}$).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à une température ne dépassant pas 40°C .

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

BLOSSOM PROTECT	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5,18 mg/l/4h

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 5 - 7 @ 20°C
Indications complémentaires	: lapin (méthode OCDE 404)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 5 - 7 @ 20°C
Indications complémentaires	: lapin (méthode OCDE 405)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Sensibilisation de la peau
Indications complémentaires	: Cochon d'Inde (méthode OCDE 406)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Donnée non disponible
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Donnée non disponible
Danger par aspiration	: Donnée non disponible

BLOSSOM PROTECT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

BLOSSOM PROTECT	
CL50 96 h poisson	> 100 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
CE50 48 h crustacé	> 200 mg/l Daphnia magna (Puce d'eau)
EC50 72h algae	> 100 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte)
EC50, Lemna minor (lentilles d'eau)	> 100 mg/l (7 jours)
EC50, Lemna gibba (lentille d'eau)	> 250 mg/l (7 jours)
EC, Daphnia magna (Puce d'eau)	> 200 mg/l (21 jours)
LC50, Eisenia fetida (Ver de terre)	> 1000 mg/Kg (14 jours)
LR50, Typhlodromus pyri	LR50 supérieure à la dose d'application maximum
LD50, Apis mellifera (abeille)	> 200000 µg/abeille (22 jours)
NOEC, Apis mellifera (abeille)	200 µg/abeille (22 jours)

Aureobasidium pullulans DSM 14941 (67891-88-7)

LR50, Oiseaux	> 2000 mg/Kg - pc (30 jours)
---------------	------------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité

BLOSSOM PROTECT	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Aucun autre effet connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets : Ne pas jeter avec les ordures ménagères.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Réemploi de l'emballage interdit. Interdiction de rejet à l'égout et dans les rivières.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non réglementé

BLOSSOM PROTECT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

- Transport maritime

Non réglementé

- Transport aérien

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

France

Autres informations, réglementations sur les restrictions et interdictions : Non visé

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
Non visé	Produit non visé par la réglementation ICPE		

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

EUH208	Contient . Peut produire une réaction allergique.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d' éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

NUFARM SDS TEMPLATE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.